

## Dépêche AEF : LPPR : les CA de Montpellier-III et d'Orléans s'y opposent. La CGT appelle à la "mise à l'arrêt" de l'ESR le 5 mars

6-8 minutes

Dans le prolongement de l'appel à la mobilisation sur la précarité lancé le 1er février 2020 par la coordination nationale des précaires de l'enseignement et de la recherche à Saint-Denis ([lire sur AEF info](#)), plusieurs actions ont été menées contre la LPPR ces derniers jours, comme à l'université Lyon-II, avec une campagne d'affichage. Les conseils centraux d'universités ont également pris position contre la LPPR, à l'image de l'université Montpellier-III ou d'Orléans. De son côté, la CGT Ferc Sup appelle à la "mise à l'arrêt" des établissements d'ESR le 5 mars.



Des enseignants-chercheurs en droit et science politique ont mené une action intitulée "droits dans le mur", le 6 février 2020, devant le MESRI. Ils sont venus déposer des centaines de livres de droit et ont diffusé une vidéo sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=8akUZp2OoaU> Droits réservés - DR

"La colère gronde et ne cesse de monter dans l'ESR contre cette contre-réforme des retraites, mais aussi contre la future LPPR", prévient la CGT Ferc Sup dans un communiqué du 13 février 2020, où elle appelle "l'ensemble des personnels à poursuivre et amplifier la mobilisation, à organiser des AG pour construire de manière effective et complète la mise à l'arrêt de leur établissement d'enseignement supérieur et de recherche à partir du 5 mars". Pour l'organisation syndicale, "la communauté universitaire et scientifique mérite plus de considération" de la part du gouvernement.

"Pour affirmer notre volonté de construire ce mouvement et de le poursuivre, la CGT Ferc Sup a décidé de ne plus participer à aucune instance dite de 'dialogue social'. Les élus et mandatés de la CGT Ferc Sup ne siègent donc plus au CTMESR, ni au Cneser, ni au CTU : elles et ils ne participent plus aux simulacres de concertations mis en scène par le ministère", ajoute le syndicat.

plusieurs universités se mobilisent